

Lyon, 28 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La Métropole de Lyon adopte un plan de sauvegarde des hirondelles et des martinets en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)**

**Bien que protégées à l'échelle nationale par une loi de 1976 et un arrêté ministériel de 2009, l'ensemble des espèces d'hirondelles et de martinets sont touchées par un déclin alarmant. Afin de l'enrayer, la Métropole de Lyon a adopté ce jour, à l'occasion du Conseil métropolitain, un plan de sauvegarde à l'échelle de son territoire.**

#### **La disparition des hirondelles et martinets**

En France, les hirondelles et martinets sont intégralement protégés par la loi. Cependant, ils subissent depuis 30 ans un déclin alarmant : on estime avoir perdu 30% des hirondelles et jusqu'à 48% des martinets en Auvergne-Rhône-Alpes. Plus localement, et notamment dans la métropole de Lyon, ces tendances sont similaires : l'hirondelle de fenêtre a presque déserté Lyon et l'hirondelle rustique est au bord de l'extinction dans la métropole.

Ce déclin est lié à plusieurs facteurs :

- la disparition de 80 % des insectes en 30 ans, nourriture exclusive des martinets et hirondelles,
- l'utilisation massive des pesticides qui, en plus de réduire le nombre d'insectes, peuvent empoisonner les oiseaux,
- la réfection des bâtiments et la modernisation des constructions, réduisant les possibilités de nidification de ces espèces.

Les martinets se portent mieux sur notre territoire, nous avons donc la responsabilité de préserver et développer ces populations face au déclin national.

#### **La Métropole de Lyon approuve son plan de sauvegarde en partenariat avec la LPO**

Afin d'enrayer ce déclin, la Métropole de Lyon a élaboré avec la LPO du Rhône, association de protection de la nature, un plan de sauvegarde à destination des 4 espèces nicheuses sur le territoire : le martinet noir, le martinet à ventre blanc, l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre.

Pour une meilleure efficacité et une plus grande appropriation de ce plan de sauvegarde, trois actions vont être lancées dès 2023 :

- l'amélioration de la connaissance de la présence de ces espèces dans la métropole de Lyon, à travers des inventaires naturalistes mais également l'implication des citoyens avec des enquêtes ciblées,
- la sensibilisation de tous les acteurs du territoire : habitants de la métropole lyonnaise, élus des collectivités, entreprises, agents métropolitains, professionnels du bâtiment...
- la conservation et la restauration des colonies afin de limiter le déclin déjà visible de ces espèces, par exemple en installant des nichoirs.

### Des projets déjà en cours

Déjà plusieurs initiatives ont été lancées afin d'anticiper l'arrivée de ces oiseaux migrateurs dès la mi-mars. Des nichoirs à martinet noir seront posés sur certains bâtiments propriété de la métropole. En outre, le premier bac à boue, permettant aux hirondelles de construire ou réparer leur nid, a été créé ce mercredi 22 mars 2023 sur les bords du Rhône, près de la dernière colonie lyonnaise d'hirondelles de fenêtre. Enfin, des supports de sensibilisation sont en cours de création afin de présenter les différents enjeux liés à ces espèces et inciter ainsi tous les acteurs, et notamment les professionnels du bâtiment, à agir pour leur protection.

Une prévision budgétaire a été estimée à 120 000 euros sur quatre ans pour l'animation du plan et la mise en œuvre d'actions déjà identifiées. Puis, une évaluation du plan sera menée, tous les 5 ans, afin de réajuster les objectifs, les actions et le budget associé. Les effets du plan seront jugés notamment au regard du maintien des populations.

*« Ce plan de sauvegarde métropolitain, animé par la Ligue pour la protection des oiseaux, doit nous permettre de mettre fin à la tendance inquiétante de déclin des espèces d'hirondelles et de martinets. Son élaboration concertée a déjà permis une meilleure sensibilisation de certains publics, et ce processus va s'accroître avec la mise en œuvre du plan. Nous pouvons également attendre de ce plan qu'il bénéficie à d'autres espèces, en particulier d'oiseaux nicheurs, que nous nous réjouissons d'accueillir, par exemple, sur les nids que nous installerons sur les bâtiments de la Métropole », déclare Pierre Athanaze, Vice-président délégué à l'environnement, la protection animale et la prévention des risques.*

Pour **Denis Verchère, Président de la LPO du Rhône** : *« Notre association sensibilise depuis de nombreuses années à la disparition des hirondelles et martinets. Nous sommes fiers de partager ce projet ambitieux avec la Métropole de Lyon et inciter toutes les parties prenantes (habitants, élus, entreprises...) à s'engager en faveur de ces espèces en danger. »*

----

Vous avez déjà vu les hirondelles et martinets revenir à Lyon ? Faites-nous en part !

Enquêtes Hirondelles : <https://gncitizen.lpo-aura.org/fr/programs/16/observations>

Enquête Martinets : <https://gncitizen.lpo-aura.org/fr/programs/15/observations>

Pour plus d'informations sur le plan :

